Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

anses
agence nationale de sécurité sanitaire alimentation, environnement, travail

Décision relative à une demande d'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et règlementaire,

Vu la demande de modification d'information déclarée dans le dossier de demande d'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique ***LAMBDASTAR***

de la société *LIFE SCIENTIFIC LTD*

enregistrée sous le *n°2018-1819*

La modification des informations déclarées (notification d'une source additionnelle de fabrication de la substance active) **est accordée** en France dans les conditions précisées dans la présente décision et ses annexes.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

anses
agence nationale de sécurité sanitaire alimentation, environnement, travail

Informations générales sur le produit	
Noms du produit	LAMBDASTAR ENVERGURE ESTAMINA PROFI LAMBDA 100 CS TARAK
Type de produit	Générique
Titulaire	LIFE SCIENTIFIC LTD Nova UCD, Belfield Innovation Park, Belfield, Dublin 4, Irlande
Formulation	Suspension de capsules (CS)
Contenant	100 g/L - lambda-cyhalothrine
Et	dont l'origine est décrite en annexe, non rendue publique compte tenu de la confidentialité des données.
Numéro d'intrant	2130192
Numéro d'AMM	2130083
Fonction	Insecticide
Gamme d'usages	Professionnel

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le

17 AOUT 2018

Françoise WEBER
Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)